



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-86359>

Département(s) de publication : **972**

Annonce n° **24-86359**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU DE LA MARTINIQUE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : SERVICES DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Description : LOT 1 - TÉLÉPHONIE MOBILE - FLOTTE : Comportant les abonnements de lignes, les forfaits de communications, SMS, MMS et data, les services associés. LOT 2 - TÉLÉPHONIE MOBILE - LIGNES VIP : Comportant les abonnements de lignes, les forfaits de communications, SMS, MMS et data, les services associés.

Identifiant de la procédure : 3b726345-9ae8-44c3-9554-311c186802bf

Identifiant interne : DCE-2024-077-JV

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 64200000 Services de télécommunications

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : TELEPHONIE MOBILE - FLOTTE

Description : TELEPHONIE MOBILE - FLOTTE Comprenant les abonnements de lignes, les forfaits de communications, SMS, MMS et data, les services associés.

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

Options :

Description des options : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 (un) an ferme à compter de la date portée sur la notification. L'accord-cadre est renouvelable trois fois pour une durée d'1 (an) an par tacite reconduction. En cas de non-reconduction, le représentant de l'Acheteur Public prendra à cet effet la décision de ne pas reconduire le marché et en informera le titulaire au plus tard 60 jours avant la fin du marché. Dans ce contexte, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnisation de quelque nature que ce soit. Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction de l'accord-cadre. La notification de l'accord-cadre n'emporte pas début de fourniture des services, en revanche elle engage le titulaire envers l'acheteur public à accomplir l'ensemble des opérations nécessaires et préalables à l'exécution des prestations (délai inhérent à la procédure de changement de prestataire et/ou à la mise en œuvre de nouveaux services). L'accord-cadre est renouvelable trois fois pour une durée d'1 (an) an par tacite reconduction. En cas de non-reconduction, le représentant de l'Acheteur Public prendra à cet effet la décision de ne pas reconduire le marché et en informera le titulaire au plus tard 60 jours avant la fin du marché. Dans ce contexte, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnisation de quelque nature que ce soit. Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction de l'accord-cadre. La notification de l'accord-cadre n'emporte pas début de fourniture des services, en revanche elle engage le titulaire envers l'acheteur public à accomplir l'ensemble des opérations nécessaires et préalables à l'exécution des prestations (délai inhérent à la procédure de changement de prestataire et/ou à la mise en œuvre de nouveaux services). L'accord-cadre est renouvelable trois fois pour une durée d'1 (an) an par tacite reconduction. En cas de non-reconduction, le représentant de l'Acheteur Public prendra à cet effet la décision de ne pas reconduire le marché et en informera le titulaire au plus tard 60 jours avant la fin du marché. Dans ce contexte, le titulaire ne pourra prétendre à aucune indemnisation de quelque nature que ce soit. Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction de l'accord-cadre.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : L'adaptation au changement climatique

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique de l'offre : 55 % Pour chacun des lots : Contraintes techniques - Taux de couverture population et surfacique, fourniture de cartes de couverture et de cartes avec les Antennes relais : 20/55 - Portabilité des numéros : 01/55 - Proposition : généralités et besoins - forfait proposés 10/55 - Terminaux et accessoires : 05/55 - Garantie : 04/55 - Service après-vente réseau et terminaux : 05/55

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière de l'offre : 40 % Le prix sera apprécié sur la base du montant total TTC cumulé des devis quantitatifs estimatifs (établis à partir des prix portés au bordereau de prix unitaires) servant à comparer les prix des soumissionnaires.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Développement durable : 5 % Ce critère sera jugé selon la note environnementale fournie exposant en détail la démarche de la société en faveur

de l'environnement qui sera mise en place dans le cadre du présent marché. Le candidat décrira avec détail son programme de recyclage des terminaux repris dans le cadre d'un changement d'appareil. Il indiquera s'il propose des terminaux répondant aux clauses de l'article L.541-1-1 du Code de l'environnement : - Terminaux issus du réemploi - Terminaux issus de la réutilisation - Terminaux issus du recyclage

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 23/08/2024 à 18:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/09/2024 à 18:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CHU DE LA MARTINIQUE

Organisation chargée des procédures de recours : CHU DE LA MARTINIQUE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU DE LA MARTINIQUE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU DE LA MARTINIQUE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : CHU DE LA MARTINIQUE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : TELEPHONIE MOBILE - LIGNES VIP

Description : TELEPHONIE MOBILE - LIGNES VIP Comprenant les abonnements de lignes, les forfaits de communications, SMS, MMS et data, les services associés.

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Services de téléphonie mobile

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.8 Critères d'accessibilité

Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués parce que le marché n'est pas destiné aux personnes physiques

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Tous les lots : Lots 1 et 2

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1. Valeur technique de l'offre : 55 % Pour chacun des lots :

Contraintes techniques : - Taux de couverture population et surfacique, fourniture de cartes de couverture et de cartes avec les Antennes relais : 20/55 - Portabilité des numéros : 01/55 - Proposition : généralités et besoins - forfait proposés : 10/55 - Terminaux et accessoires : 05/55 - Garantie : 04/55 - Service après-vente réseau et terminaux : 05/55 Délais de mise en service - Délais de mise en service : 06/55 Contraintes administratives - Facturation - Gestion du compte : 01/55 - Interlocuteur dédié : 03/55

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Prix

Description : 2. Valeur financière de l'offre : 40 % Le prix sera apprécié sur la base du montant total TTC cumulé des devis quantitatifs estimatifs (établis à partir des prix portés au bordereau de prix unitaires) servant à comparer les prix des soumissionnaires. Note = (Offre la plus basse/ offre considérée) *40/100

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : 3. Développement durable : 5 % Ce critère sera jugé selon la note environnementale fournie exposant en détail la démarche de la société en faveur de l'environnement qui sera mise en place dans le cadre du présent marché. Le candidat décrira avec détail son programme de recyclage des terminaux repris dans le cadre d'un changement d'appareil. Il indiquera s'il propose des terminaux répondant aux clauses de l'article L.541-1-1 du Code de l'environnement : - Terminaux issus du réemploi - Terminaux issus de la réutilisation - Terminaux issus du recyclage

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 23/08/2024 à 18:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Autorisée

Date limite de réception des offres : 06/09/2024 à 18:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CHU DE LA MARTINIQUE

Organisation chargée des procédures de recours : CHU DE LA MARTINIQUE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU DE LA MARTINIQUE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU DE LA MARTINIQUE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : CHU DE LA MARTINIQUE

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU DE LA MARTINIQUE

Organisation qui traite les offres : CHU DE LA MARTINIQUE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU DE LA MARTINIQUE

Numéro d'enregistrement : 20003452800014

Adresse postale : LA MEYNARD

Ville : Fort-de-france

Code postal : 97261

Subdivision pays (NUTS) : Martinique (FRY20)

Pays : France

Point de contact : direction des Achats

Adresse électronique : ravillon.chum@outlook.fr

Téléphone : +596552120

Autres points de contact :

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Adresse postale : 12 Rue du Citronnier Plateau Fofo - CS 17103

Ville : SCHOELCHER CEDEX

Code postal : 97271

Adresse électronique : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

Téléphone : 05 96 71 66 67

Télécopieur : 05 96 63 10 08

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 96c95855-324a-4515-ac62-66e5efccb13a - 03

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/07/2024 à 14:09

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/07/2024